PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Décembre 2019

Atelier PALIMPSESTE

Guillaume Laizé

Territoire

Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène

Qu'est ce que le PADD ?

Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- Document pivot pour l'élaboration du PLUi
- Projet politique du territoire, qui définit les orientations stratégiques retenues par les élus pour les années à venir
- A partir duquel sera décliné le règlement d'urbanisme pour le territoire

Un document écrit et schématisé qui doit définir :
(L151-5 code de l'urbanisme)

- « Les orientations générales des **politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques »**

- « Les orientations générales concernant **l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs »**

- « **Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain »** *une analyse statistique des besoins, en cohérence avec l'écriture du PADD*

Les ambitions des élus à l'horizon 2030

11 000 habitants

820 logements supplémentaires dont (en moyenne) :

65%
réhabilitation

35%
construction nouvelle

Les 3 axes stratégiques du PADD

A1 Révéler l'Aubrac, Carladez et Viadène comme territoire de vie pour tous

A2 Affirmer un cadre de vie de haute qualité paysagère et environnementale

A3 Asseoir une économie de marque qui sert le territoire

A1 Révéler l'Aubrac, Carladez et Viadène comme territoire de vie pour tous

1. Affirmer le territoire Aubrac Carladez et Viadène comme un territoire à fort potentiel de vie et d'accueil

- *Engager une reprise de la croissance démographique à l'horizon de 2030 en veillant à maintenir un équilibre territorial*
- *Asseoir une armature territoriale structurante en capacité de servir au mieux des bassins de vie de proximité*
- *Consolider et porter dans une vision d'ensemble une offre de services et d'équipements adaptée aux besoins de tous*
- *Se distinguer par une offre culturelle, sportive et de loisirs de qualité*
- *Atténuer les effets de l'éloignement et les risques d'isolement*

2. Pour un parcours résidentiel sur le territoire - adapter l'offre en logement

- *Adapter le logement ancien aux modes de vie actuelle*
- *Adapter l'offre résidentielle pour assurer un parcours de vie sur le territoire*
- *Lutter contre les insuffisances sanitaires et équilibrer les actions*

AXE 1 - Orientation 1

Affirmer l'Aubrac, Carladez et Viadène comme un territoire à fort potentiel de vie et d'accueil

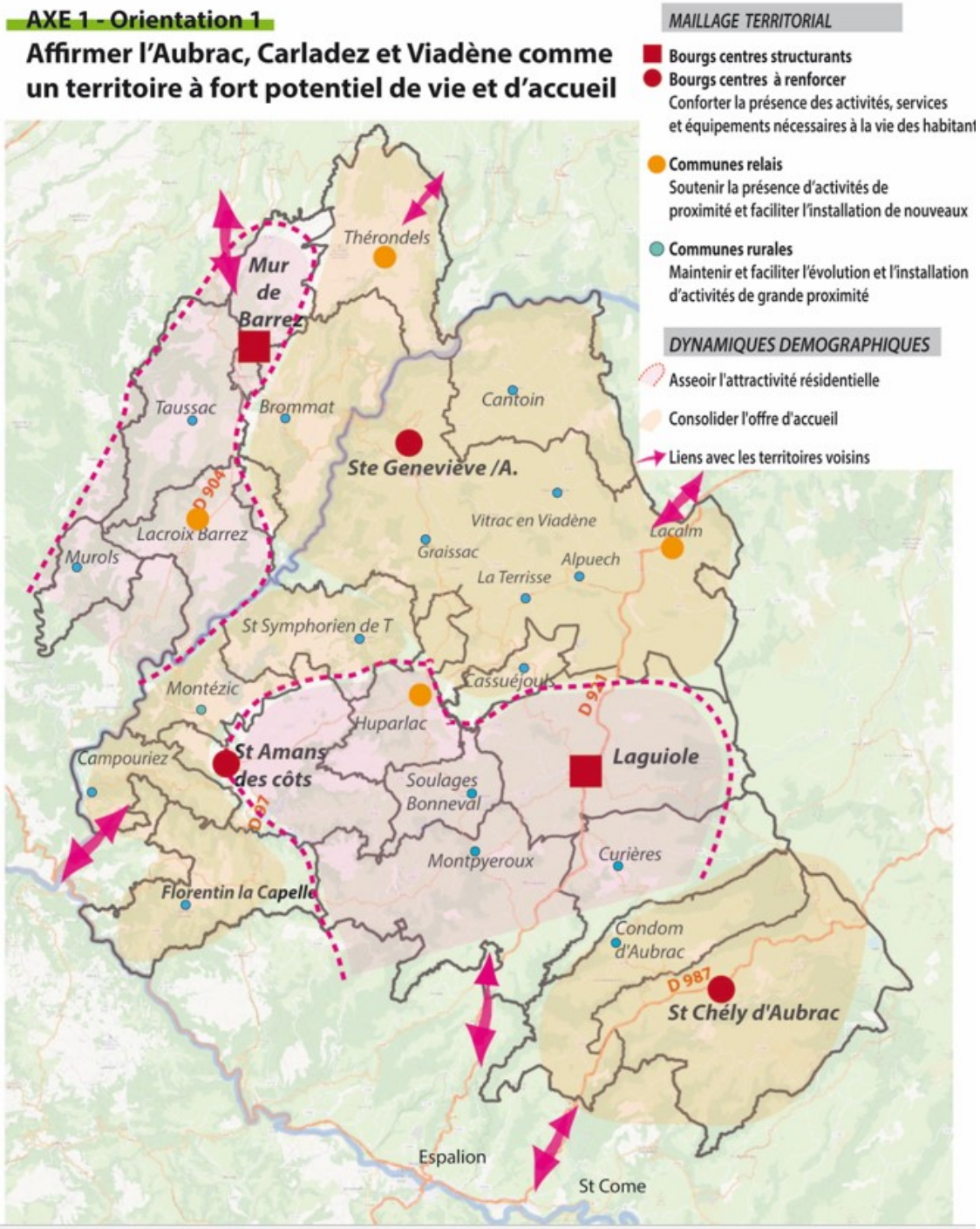

A2 Affirmer un cadre de vie de haute qualité paysagère et environnementale

3. Maintenir la force des paysages et la structure des villages

- ***Promouvoir les grands paysages en tant que source d'attractivité pour le territoire***
- ***Renforcer la qualité de découverte du territoire depuis les différents modes de déplacement et de tourisme***
- ***Valoriser les paysages ruraux habités et les silhouettes bâties des villages***
- ***Maintenir la qualité et la ruralité dans les cœurs de villages et les bourgs***
- ***Préserver et mettre en valeur le patrimoine local***

Renforcer et maintenir les qualités paysagères de chaque unité paysagère, dans leur diversité et leurs singularités

Principaux objectifs pour le Carladez :

- S'inscrire dans la trame bocagère dense et éviter la fermeture des vallons
- Accompagner les extensions de villages, concernant l'habitat et les zones d'activités
- Mettre en valeur les vues lointaines liées au relief des vallées et aux grands paysages remarquables : lacs, barrages

Principaux objectifs pour le plateau ouvert :

- Ancrer l'élevage en tant que garant des paysages ouverts du plateau
- Maîtriser l'urbanisation, faible mais à fort enjeu paysager sur ces espaces ouverts
- Préserver sans figer, imaginer de nouveaux usages innovants au patrimoine historique : burons notamment

Principaux objectifs pour les Boraldes :

- Pérenniser la complémentarité entre des morceaux de plateaux agricoles et pâturés, et des vallées encaisées boisées
- Maintenir les paysages agricoles ouverts à proximité des villages et hameaux, et par effet induit, les vues lointaines en évitant l'enfrichement des prairies
- Maitriser l'urbanisation et les constructions isolées (agricoles, zones d'activité) dans ces paysages aux nombreuses vues lointaines

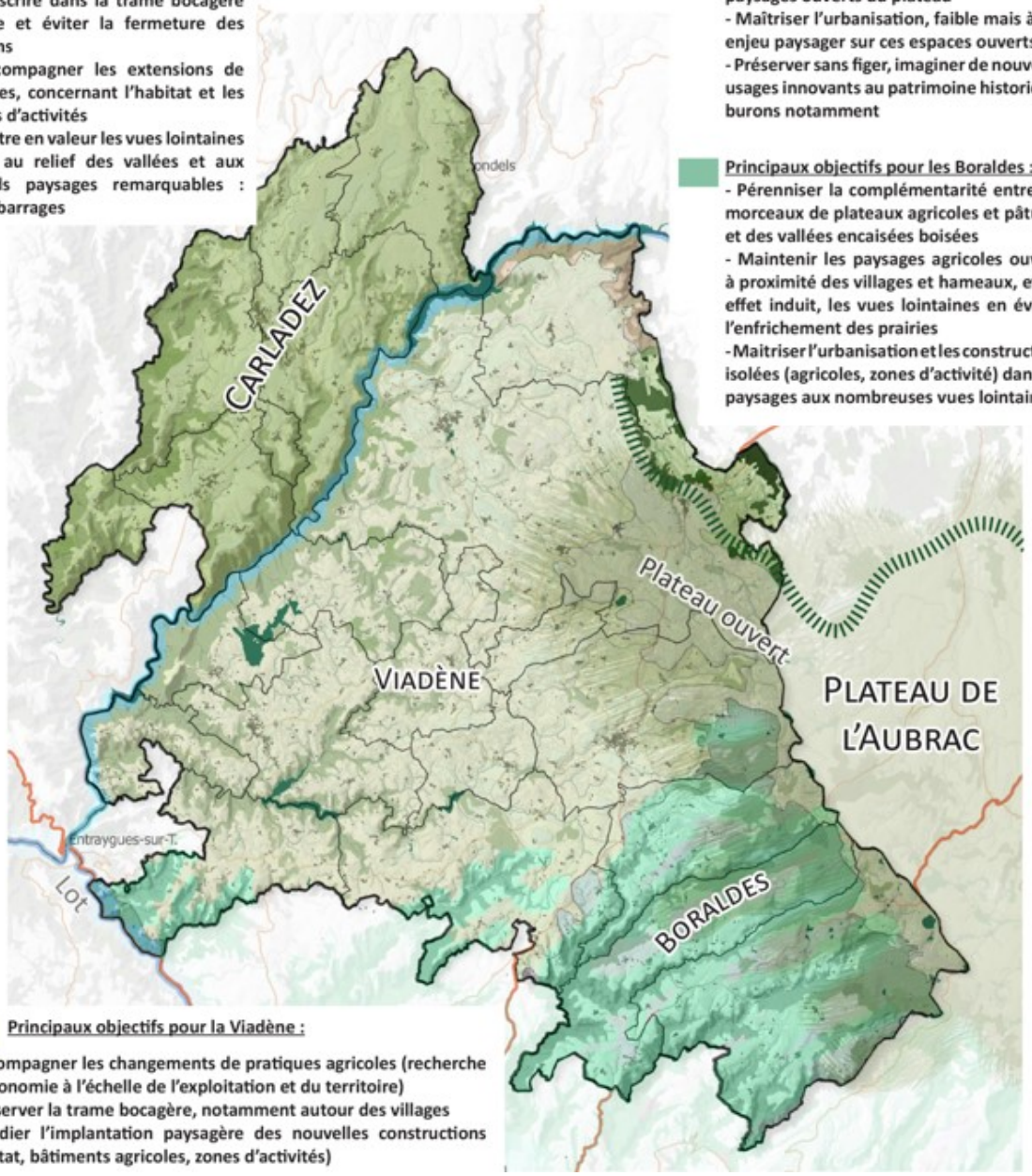

Principaux objectifs pour la Viadène :

- Accompagner les changements de pratiques agricoles (recherche d'autonomie à l'échelle de l'exploitation et du territoire)
- Préserver la trame bocagère, notamment autour des villages
- Etudier l'implantation paysagère des nouvelles constructions (habitat, bâtiments agricoles, zones d'activités)

Maintenir la force des paysages et de la structure des villages : objectifs transversaux à toutes les unités

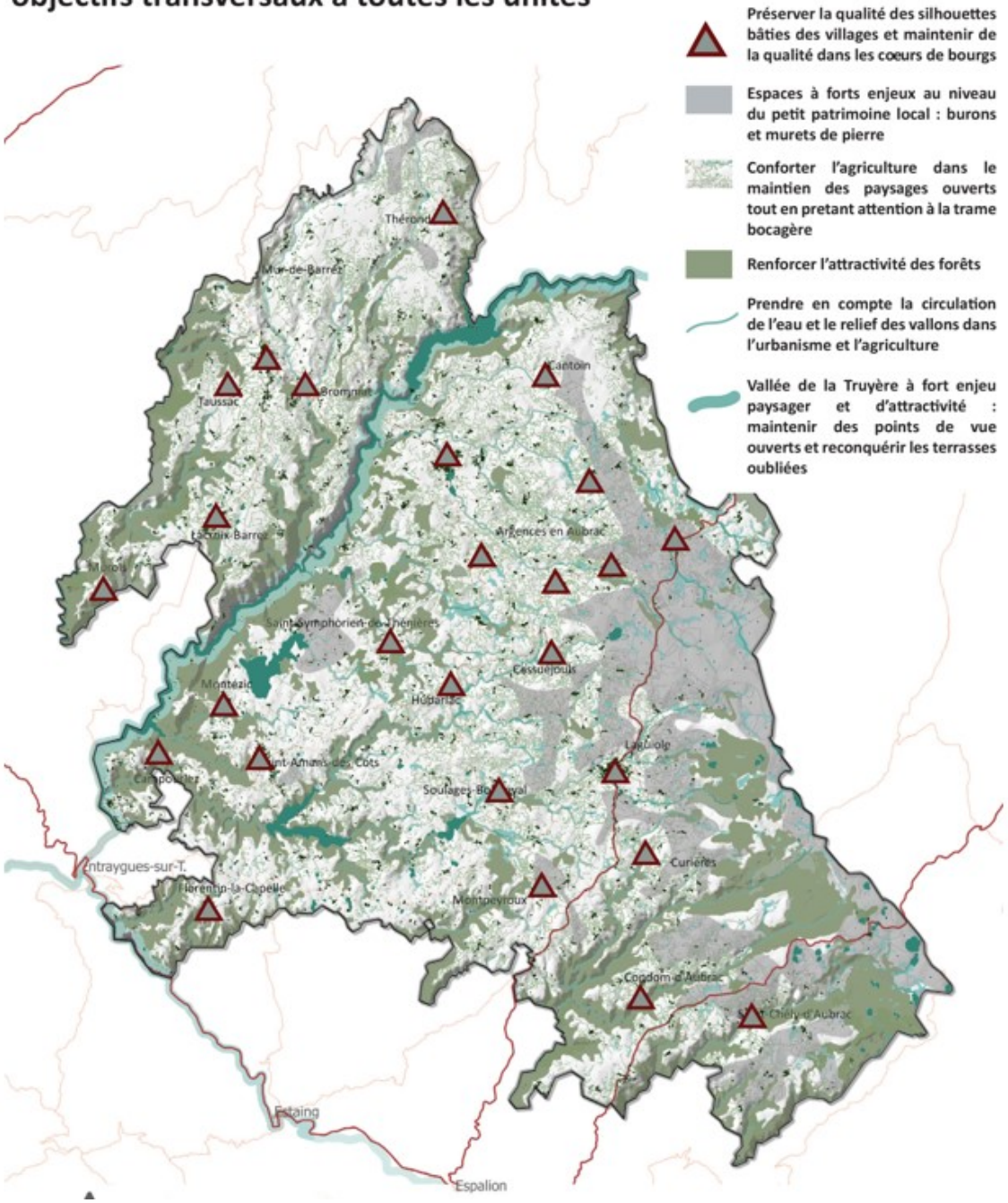

A2 Affirmer un cadre de vie de haute qualité paysagère et environnementale

4. Préserver et valoriser les ressources naturelles

- ***Prendre en compte les enveloppes et axes écologiques structurants de la charte du PNR***
- ***Prendre en compte la trame verte et bleue dans l'aménagement et le développement des activités***
- ***Préserver la ressource en eau pour satisfaire les besoins en qualité et en quantité pour les activités et les milieux aquatiques sur le territoire***

5. Prévenir les risques, pollutions et nuisances

- ***Prendre en compte les services rendus par les écosystèmes dans la gestion des risques***
- ***Réduire la production des déchets ménagers et assimilés***
- ***Prendre en compte les installations de production et de transport d'électricité ainsi que les pylones porteurs d'antenne de telephonie mobile***

AXE 2 - Orientation 4

Biodiversité

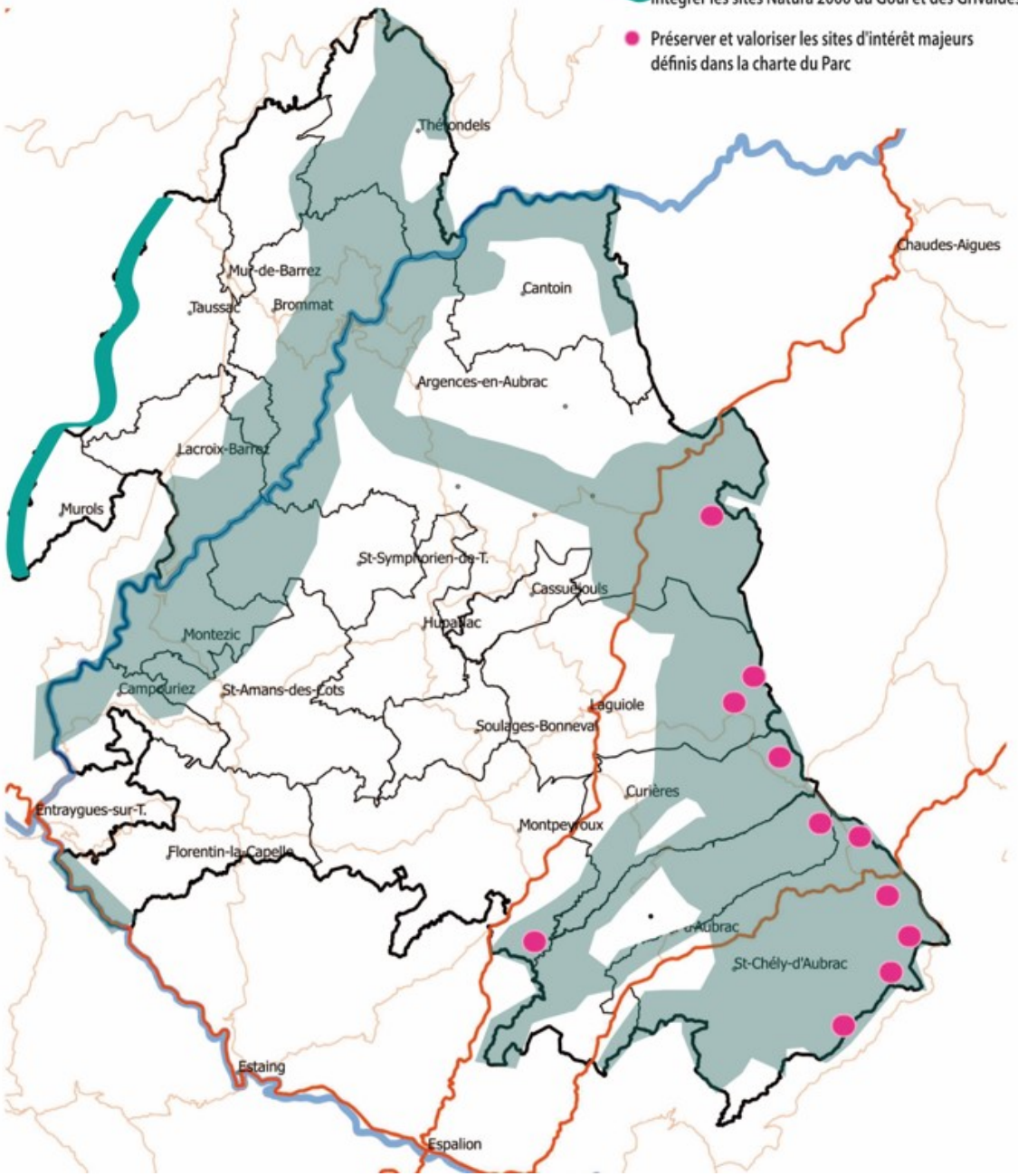

A3 Asseoir une économie de marque qui sert le territoire

6. Conforter les différents pans de l'économie en cherchant à préserver un équilibre territorial

- *Conforter les 5 bourgs centres comme points d'appui du développement économique du territoire en tenant compte des caractéristiques de chaque secteur*
- *Soutenir et accompagner la dynamique agricole sur l'ensemble du territoire en lien avec les spécificités et les ressources naturelles de l'Aubrac Carladez et Viadène*
- *Structurer une offre touristique qui rayonne sur l'ensemble de l'Aubrac Carladez et Viadène*

7. Valoriser les savoir-faire et les produits du territoire et favoriser les modes de consommation et production responsables

- *Vers des aménagements et bâtiments professionnels en adéquation avec la qualité des savoir-faire et des productions, et qui servent l'image et l'attractivité économique de l'Aubrac Carladez et Viadène*
- *Valoriser les productions agricoles*
- *Valoriser les autres ressources de l'Aubrac Carladez et Viadène et optimiser la gestion des déchets issus des activités économiques*

8. Développer une stratégie d'accueil qui facilite la transmission et l'installation de nouvelles activités

- *Créer et structurer une offre foncière et immobilière pour faciliter le développement et l'accueil des entreprises et porteurs de projets économiques*
- *Accompagner les dynamiques économiques et capter des compétences*

AXE 3

Asseoir une économie de marque qui sert le territoire

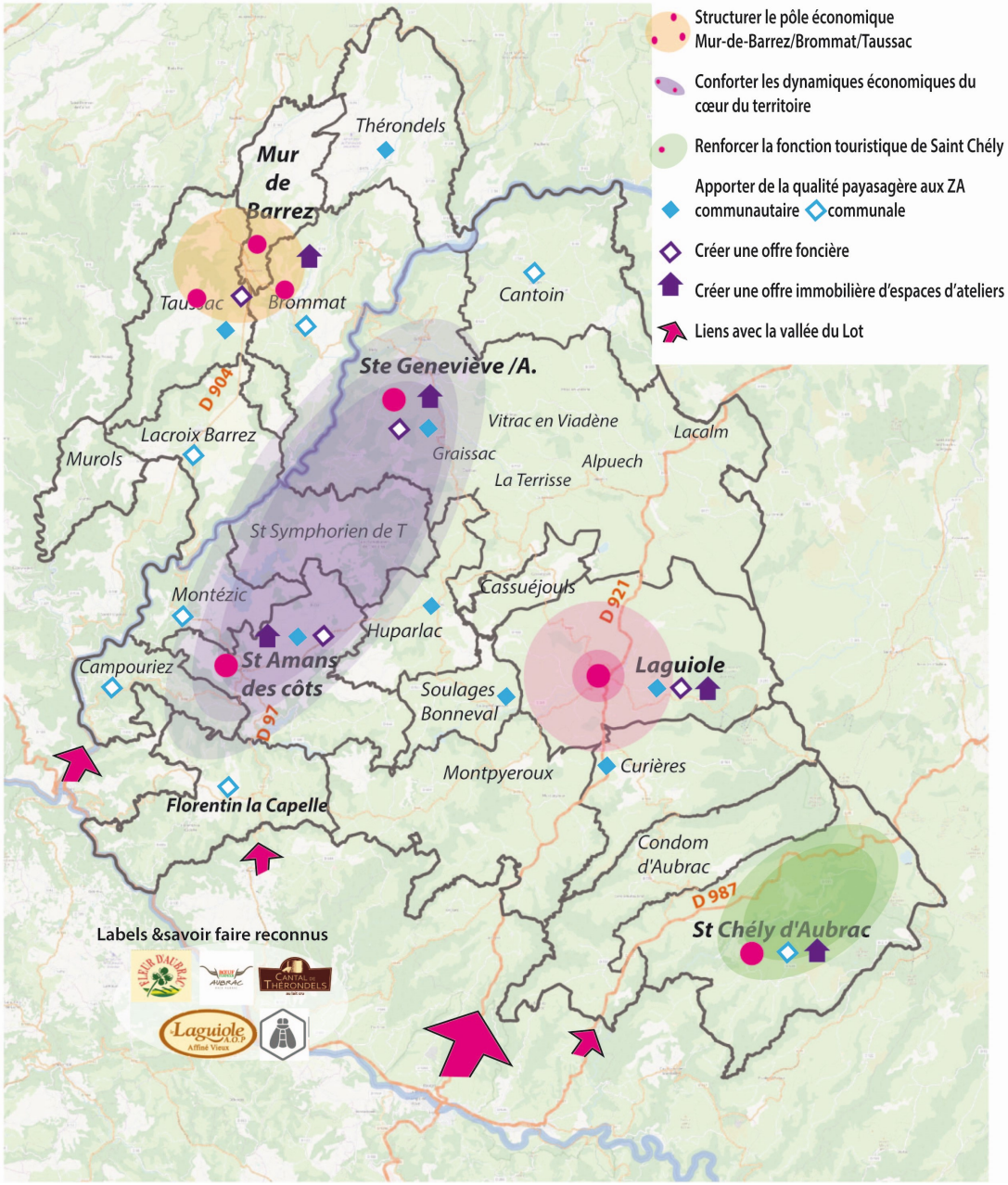

AXE 3

Structurer la dynamique touristique valorisant les patrimoines naturels et culturels du territoire

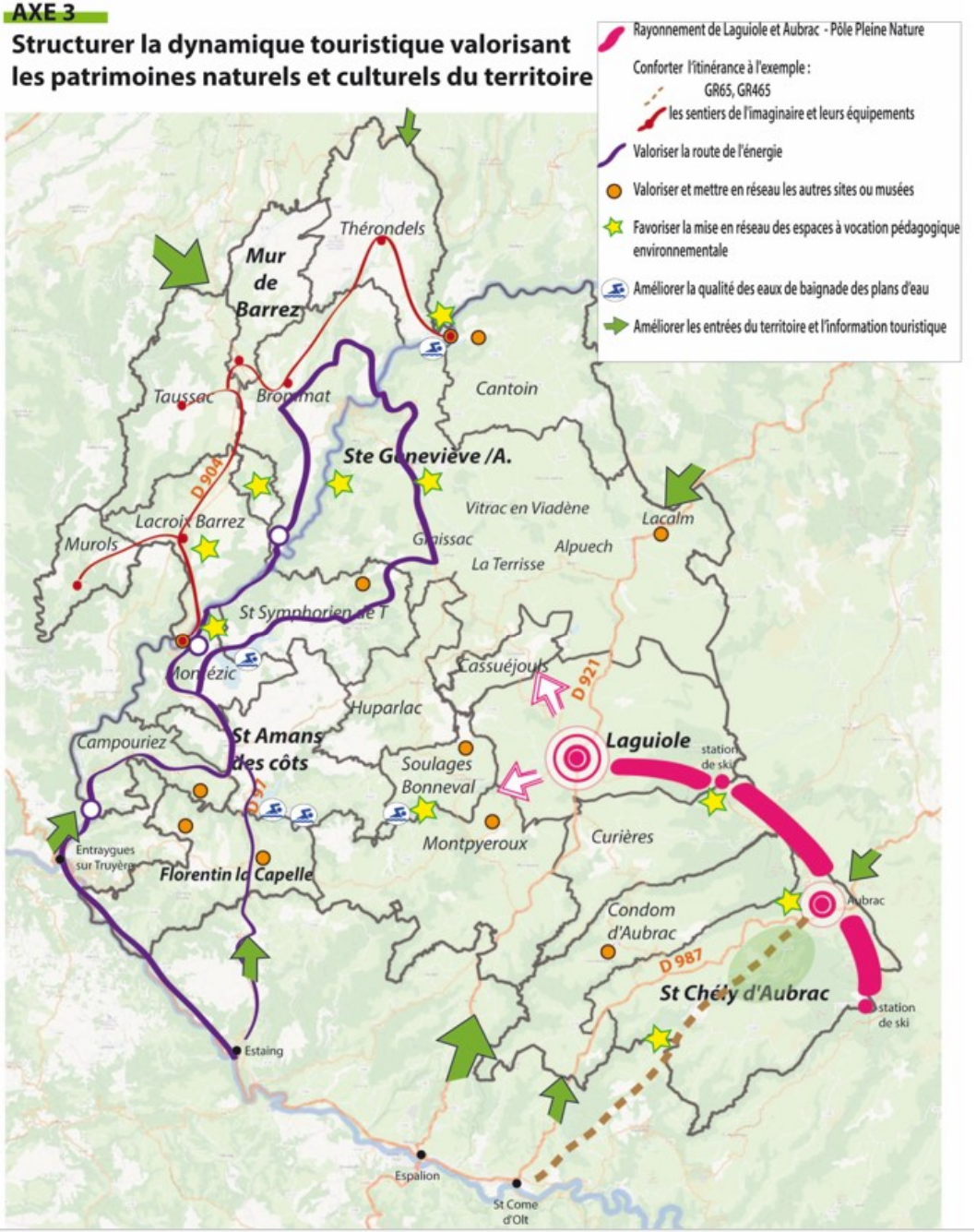

Vers une armature du territoire
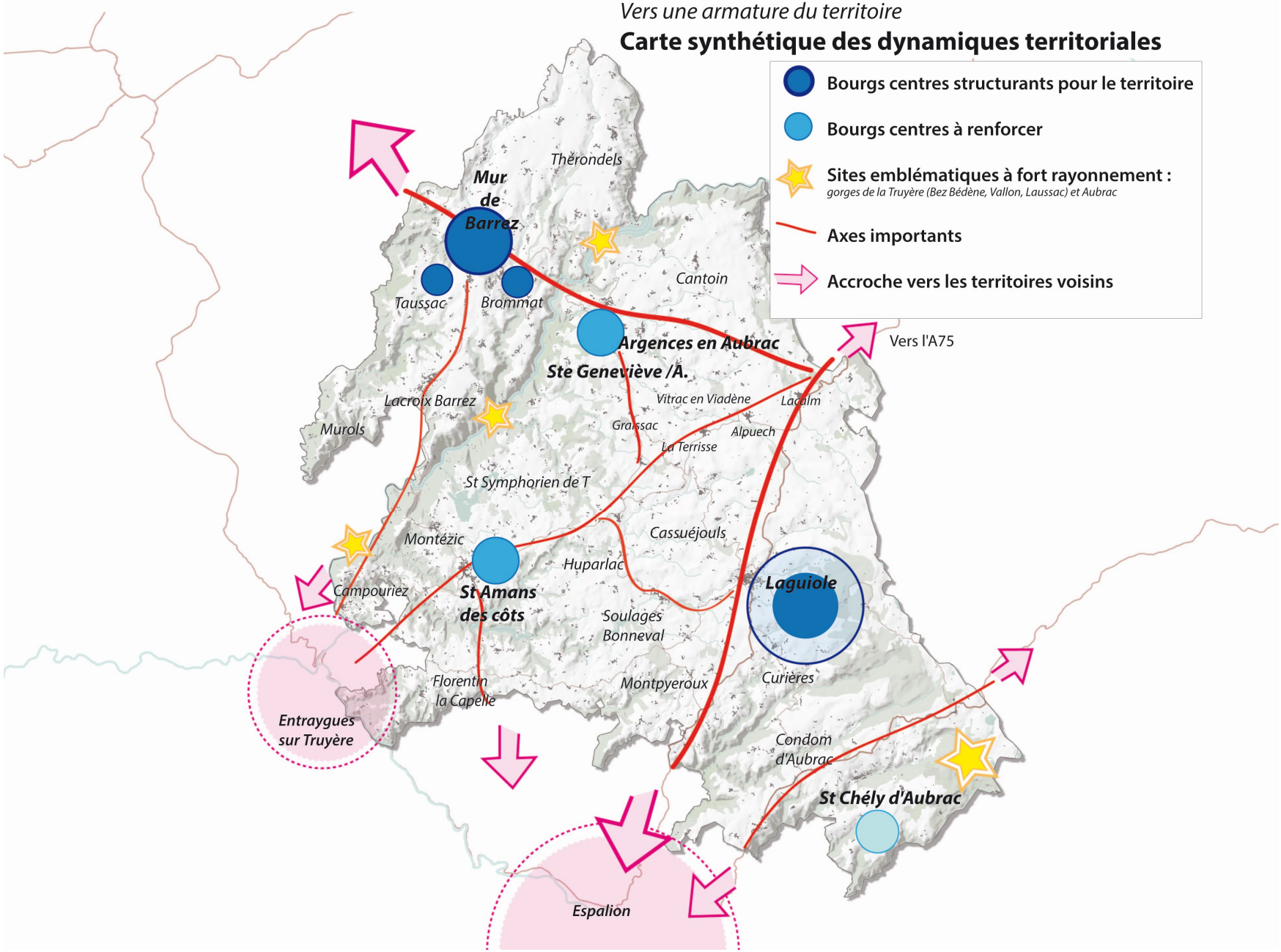
Carte synthétique des dynamiques territoriales